

Brève Vigie, 21 janvier 2009

Anticiper les besoins de main-d'œuvre en Europe

On le sait, le chômage et les pénuries de main-d'œuvre peuvent très bien coexister dans un même pays au même moment. Les déséquilibres du marché du travail trouvent essentiellement leur origine dans le manque d'informations précises sur les besoins réels de l'économie et l'inadéquation des systèmes d'enseignement et de formation qui en résulte.

Pour lutter contre ces déséquilibres, la Commission européenne a lancé un plan d'action, « New Skills for New Jobs », qui consiste à dresser un inventaire exhaustif et prospectif des emplois et des besoins en compétences jusqu'à l'horizon 2020.

Une communication (lien plus bas), publiée en décembre 2008, propose une première évaluation de ces besoins. Elle repose essentiellement sur les prévisions réalisées en juin 2008 par le CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) qui prévoyaient que les perspectives de création d'emplois résideraient dans les services aux entreprises (notamment l'informatique, les assurances ou le conseil), les soins de santé et l'action sociale, la distribution, les services aux personnes, l'hôtellerie et la restauration et, dans une moindre mesure, l'enseignement.

Ces prévisions notaient également que la transition vers une économie à faible intensité de carbone aurait également des retombées importantes sur l'emploi, en particulier dans les secteurs de l'énergie, du traitement des eaux usées et des déchets, de la construction, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et de la sylviculture.

Enfin, il était prévu que la prochaine décennie donnerait lieu à une augmentation de la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée, mais que, parallèlement, on devrait assister à une création nette considérable d'emplois peu qualifiés, en particulier dans le secteur des services (agents de sécurité, aides à domicile, caissiers, agents d'entretien, etc.). Il y aurait donc un risque de polarisation du marché du travail.

La nouveauté consiste surtout en l'annonce de plusieurs mesures :

- la Commission mettra sur pied, dès 2009, un « Observatoire du marché du travail européen » publiant périodiquement des informations actualisées sur les tendances à court terme du marché du travail européen. L'observatoire rassemblera, analysera et diffusera les données relatives aux offres d'emploi et aux demandeurs d'emploi enregistrés par l'intermédiaire du réseau communautaire des services publics de l'emploi et, ultérieurement, en provenance de sources plus nombreuses telles que les secteurs, les entreprises et les agences de recrutement ;

– elle élaborera, à partir de 2009, un dictionnaire multilingue des types de professions et de compétences pour améliorer la qualité et la transparence de l'information sur les postes vacants, en vue d'une meilleure mise en concordance du profil des demandeurs d'emploi avec les postes à pourvoir ;

– elle mettra en place, en 2009, «*Match and Map*», un service en ligne convivial et transparent pour les citoyens, qui fournira des informations qualitatives sur les professions, les compétences, les études et les formations dans l'ensemble de l'UE.

Intégré à Eures (<http://eures.europa.eu>, le portail européen sur la mobilité de l'emploi, qui compte actuellement 1,2 million d'offres d'emploi et plus de 300 000 CV), il fournira à

l'utilisateur un inventaire géographique clair des postes vacants correspondant à son profil dans l'ensemble de l'UE et le renseignera les possibilités d'études et de formations.

Ces mesures tout à fait bienvenues reposent sur l'idée que la mobilité professionnelle au sein de l'Union européenne permettrait aux actifs sans emploi d'un État membre de pallier les pénuries de main-d'œuvre d'un autre État. Or, pour le moment, seuls 2 % des actifs européens travaillent dans un autre État membre. Dans neuf pays européens, plus de 40 % des travailleurs occupent le même emploi depuis plus de 10 ans. Si les jeunes Européens paraissent plus ouverts à l'idée de s'installer à l'étranger, il reste encore de nombreux obstacles à la mobilité.

Céline Laisney, Futuribles International

Source :

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. Anticiper et faire coïncider les compétences requises et les besoins du marché du travail*. Bruxelles : décembre 2008, 19 p.

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=568&langId=fr>

Catégorie : Emploi, travail, qualifications

Mots clés : Union européenne, marché du travail, emploi, prévisions.